

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EPCI - SII (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 25930002800018

POSTE COMPTABLE : trésorerie municipale de bobigny

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : SII (3)

ANNEE 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	19
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	20
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	21
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	22
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	23
A10.3 - Opérations liées aux cessions	24
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	25
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	26
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	27

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	28
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	31
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	32
C3.6 - Identification des flux croisés	34
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	35

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	SII SII	CA 2020
-------------------	--------------------	--------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0	0	0	0

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses d'exploitation / Dépenses réelles de fonctionnement	99,12 %	
2	Produit d'exploitation domaine / Recettes réelles de fonctionnement		NaN %
3	Transferts reçus / Recettes réelles de fonctionnement	89,30 %	NaN %
4	Emprunts réalisés / Dépenses d'équipement brut	0,00 %	NaN %
5	Encours de la dette	0	0

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - avec (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) budgétaires .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	3 564 568,22	G	4 049 572,62
	Section d'investissement	B	861 166,00	H	388 824,35

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	133 422,96 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	845 228,28 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	4 425 734,22	= G+H+I+J	5 417 048,21

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	243 257,70	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	243 257,70	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	3 564 568,22	= G+I+K	4 182 995,58
	Section d'investissement	= B+D+F	1 104 423,70	= H+J+L	1 234 052,63
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	4 668 991,92	= G+H+I+J+K+L	5 417 048,21

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre		
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	243 257,70	L	0,00
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		191 556,38		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	51 701,32	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 383 177,96	876 578,39	245 523,11	0,00	261 076,46
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 306 588,00	2 035 594,50	5 082,32	0,00	265 911,18
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	60 200,00	53 549,75	0,00	0,00	6 650,25
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		3 749 965,96	2 965 722,64	250 605,43	0,00	533 637,89
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	27 000,00	23 543,80	0,00	0,00	3 456,20
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 776 965,96	2 989 266,44	250 605,43	0,00	537 094,09
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	346 000,00	324 696,35			21 303,65
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		346 000,00	324 696,35			21 303,65
TOTAL		4 122 965,96	3 313 962,79	250 605,43	0,00	558 397,74
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	20 500,00	20 315,64	0,00	0,00	184,36
70	Produits services, domaine et ventes div	280 197,50	335 654,46	0,00	0,00	-55 456,96
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	3 169 645,50	3 169 645,50	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	2,05	0,00	0,00	-2,05
Total des recettes de gestion courante		3 470 343,00	3 525 617,65	0,00	0,00	-55 274,65
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	19 200,00	23 954,97	0,00	0,00	-4 754,97
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 489 543,00	3 549 572,62	0,00	0,00	-60 029,62
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	500 000,00	500 000,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		500 000,00	500 000,00			0,00
TOTAL		3 989 543,00	4 049 572,62	0,00	0,00	-60 029,62
Pour information		(3) 133 422,96				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	524 298,48	245 281,61	191 556,38	87 460,49
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	230 558,08	115 884,39	51 701,32	62 972,37
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		754 856,56	361 166,00	243 257,70	150 432,86
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	500,00	0,00	0,00	500,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		500,00	0,00	0,00	500,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		755 356,56	361 166,00	243 257,70	150 932,86
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	500 000,00	500 000,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		500 000,00	500 000,00		0,00
TOTAL		1 255 356,56	861 166,00	243 257,70	150 932,86
Pour information		(2) 0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	64 128,28	64 128,00	0,00	0,28
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		64 128,28	64 128,00	0,00	0,28
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		64 128,28	64 128,00	0,00	0,28
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	346 000,00	324 696,35		21 303,65
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		346 000,00	324 696,35		21 303,65
TOTAL		410 128,28	388 824,35	0,00	21 303,93

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 845 228,28			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 122 101,50		1 122 101,50
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 040 676,82		2 040 676,82
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	53 549,75		53 549,75
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	23 543,80	0,00	23 543,80
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	324 696,35	324 696,35
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		3 239 871,87	324 696,35	3 564 568,22
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	500 000,00	500 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	245 281,61	0,00	245 281,61
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	115 884,39	0,00	115 884,39
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		361 166,00	500 000,00	861 166,00
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	20 315,64		20 315,64
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	335 654,46		335 654,46
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	3 169 645,50		3 169 645,50
75	Autres produits de gestion courante	2,05	0,00	2,05
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	23 954,97	500 000,00	523 954,97
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		3 549 572,62	500 000,00	4 049 572,62
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				133 422,96

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	64 128,00	0,00	64 128,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		324 696,35	324 696,35
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		64 128,00	324 696,35	388 824,35
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				845 228,28

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 383 177,96	876 578,39	245 523,11	0,00	261 076,46
60611	Eau et assainissement	1 000,00	189,82	100,00	0,00	710,18
60612	Energie - Electricité	46 000,00	39 298,99	105,00	0,00	6 596,01
60613	Chauffage urbain	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
60622	Carburants	6 000,00	2 632,41	90,00	0,00	3 277,59
60623	Alimentation	1 000,00	382,78	0,00	0,00	617,22
60631	Fournitures d'entretien	6 922,96	4 041,13	0,00	0,00	2 881,83
60632	Fournitures de petit équipement	7 000,00	3 767,27	81,82	0,00	3 150,91
6064	Fournitures administratives	3 000,00	5 346,42	0,00	0,00	-2 346,42
6068	Autres matières et fournitures	12 000,00	6 008,44	0,00	0,00	5 991,56
6122	Crédit-bail mobilier	15 000,00	17 280,00	0,00	0,00	-2 280,00
6132	Locations immobilières	1 200,00	1 193,52	0,00	0,00	6,48
6135	Locations mobilières	18 000,00	12 713,51	997,36	0,00	4 289,13
614	Charges locatives et de copropriété	2 000,00	1 500,60	0,00	0,00	499,40
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	7 500,00	8 545,00	0,00	0,00	-1 045,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
615232	Entretien, réparations réseaux	31 000,00	31 084,13	11 850,68	0,00	-11 934,81
61551	Entretien matériel roulant	4 500,00	407,52	0,00	0,00	4 092,48
61558	Entretien autres biens mobiliers	45 000,00	20 975,42	0,00	0,00	24 024,58
6156	Maintenance	700 000,00	604 635,86	33 851,52	0,00	61 512,62
6161	Multirisques	2 000,00	1 255,20	0,00	0,00	744,80
6168	Autres primes d'assurance	25 000,00	24 624,66	0,00	0,00	375,34
617	Etudes et recherches	111 705,00	15 457,92	28 043,11	0,00	68 203,97
6182	Documentation générale et technique	9 000,00	8 715,74	0,00	0,00	284,26
6184	Versements à des organismes de formation	20 000,00	16 051,41	8 091,00	0,00	-4 142,41
6185	Frais de colloques et de séminaires	70 000,00	10 980,00	20 668,47	0,00	38 351,53
6188	Autres frais divers	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6226	Honoraires	35 000,00	35 098,50	2 880,00	0,00	-2 978,50
6227	Frais d'actes et de contentieux	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6228	Divers	1 000,00	654,09	0,00	0,00	345,91
6231	Annonces et insertions	2 500,00	1 776,00	0,00	0,00	724,00
6236	Catalogues et imprimés	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	38,70	0,00	0,00	461,30
6256	Missions	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6257	Réceptions	12 000,00	7 713,52	0,00	0,00	4 286,48
6261	Frais d'affranchissement	500,00	382,08	0,00	0,00	117,92
6262	Frais de télécommunications	140 000,00	-24 489,48	136 142,89	0,00	28 346,59
627	Services bancaires et assimilés	550,00	164,48	0,00	0,00	385,52
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	17 000,00	11 782,38	964,02	0,00	4 253,60
6283	Frais de nettoyage des locaux	5 500,00	2 389,98	534,04	0,00	2 575,98
6288	Autres services extérieurs	5 000,00	1 078,39	1 123,20	0,00	2 798,41
63513	Autres impôts locaux	2 200,00	1 902,00	0,00	0,00	298,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 306 588,00	2 035 594,50	5 082,32	0,00	265 911,18
6218	Autre personnel extérieur	20 500,00	14 346,00	0,00	0,00	6 154,00
6331	Versement de transport	33 000,00	28 243,89	0,00	0,00	4 756,11
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	6 000,00	1 222,60	0,00	0,00	4 777,40
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	16 000,00	13 074,84	0,00	0,00	2 925,16
64111	Rémunération principale titulaires	815 588,00	791 489,20	1 494,80	0,00	22 604,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	41 000,00	30 346,52	0,00	0,00	10 653,48
64118	Autres indemnités titulaires	175 000,00	105 362,34	0,00	0,00	69 637,66
64131	Rémunérations non tit.	580 000,00	506 369,39	3 587,52	0,00	70 043,09
6417	Rémunérations des apprentis	10 000,00	3 403,44	0,00	0,00	6 596,56
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	220 000,00	182 749,50	0,00	0,00	37 250,50
6453	Cotisations aux caisses de retraites	268 000,00	253 727,45	0,00	0,00	14 272,55
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	25 000,00	20 466,30	0,00	0,00	4 533,70
6455	Cotisations pour assurance du personnel	40 000,00	35 718,90	0,00	0,00	4 281,10
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	5 000,00	3 800,04	0,00	0,00	1 199,96
6475	Médecine du travail, pharmacie	6 500,00	3 169,20	0,00	0,00	3 330,80
6488	Autres charges	45 000,00	42 104,89	0,00	0,00	2 895,11
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	60 200,00	53 549,75	0,00	0,00	6 650,25
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	2 000,00	571,20	0,00	0,00	1 428,80
6531	Indemnités	25 000,00	23 226,26	0,00	0,00	1 773,74
6533	Cotisations de retraite	1 700,00	1 317,05	0,00	0,00	382,95
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
65548	Autres contributions	5 000,00	2 434,70	0,00	0,00	2 565,30
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	26 000,00	26 000,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,54	0,00	0,00	-0,54
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		3 749 965,96	2 965 722,64	250 605,43	0,00	533 637,89
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	27 000,00	23 543,80	0,00	0,00	3 456,20
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	25 000,00	23 543,80	0,00	0,00	1 456,20
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		3 776 965,96	2 989 266,44	250 605,43	0,00	537 094,09
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	346 000,00	324 696,35			21 303,65
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	346 000,00	324 696,35			21 303,65
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		346 000,00	324 696,35			21 303,65
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		346 000,00	324 696,35			21 303,65
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 122 965,96	3 313 962,79	250 605,43	0,00	558 397,74
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	20 500,00	20 315,64	0,00	0,00	184,36
6095	RRR obtenus sur matériel, équipt, travx	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	5 000,00	3 136,04	0,00	0,00	1 863,96
6459	Rembours charges SS et prévoyance	0,00	336,00	0,00	0,00	-336,00
6479	Rembours sur autres charges sociales	15 000,00	16 843,60	0,00	0,00	-1 843,60
70	Produits services, domaine et ventes div	280 197,50	335 654,46	0,00	0,00	-55 456,96
70688	Autres prestations de services	210 197,50	316 712,64	0,00	0,00	-106 515,14
70878	Remb. frais par d'autres redevables	70 000,00	18 941,82	0,00	0,00	51 058,18
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	3 169 645,50	3 169 645,50	0,00	0,00	0,00
74748	Participat° Autres communes	2 908 500,00	2 908 500,00	0,00	0,00	0,00
74758	Participat° Autres groupements	261 145,50	261 145,50	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	2,05	0,00	0,00	-2,05
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	2,05	0,00	0,00	-2,05
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		3 470 343,00	3 525 617,65	0,00	0,00	-55 274,65
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	19 200,00	23 954,97	0,00	0,00	-4 754,97
7718	Autres produits except. opérat° gestion	17 000,00	23 954,97	0,00	0,00	-6 954,97
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	2 200,00	0,00	0,00	0,00	2 200,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		3 489 543,00	3 549 572,62	0,00	0,00	-60 029,62
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	500 000,00	500 000,00			0,00
7785	Excédent invest. transféré cpte résultat	500 000,00	500 000,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		500 000,00	500 000,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		3 989 543,00	4 049 572,62	0,00	0,00	-60 029,62
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		133 422,96				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	524 298,48	245 281,61	191 556,38	87 460,49
2031	Frais d'études	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
2051	Concessions, droits similaires	504 298,48	245 281,61	191 556,38	67 460,49
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	230 558,08	115 884,39	51 701,32	62 972,37
2141	Construct° sol autrui - Bâtiments public	10 000,00	5 006,00	0,00	4 994,00
21533	Réseaux câblés	60 680,40	30 680,40	0,00	30 000,00
2182	Matériel de transport	40 669,87	40 668,77	0,00	1,10
2183	Matériel de bureau et informatique	114 207,81	38 804,82	51 701,32	23 701,67
2184	Mobilier	5 000,00	724,40	0,00	4 275,60
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		754 856,56	361 166,00	243 257,70	150 432,86
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	500,00	0,00	0,00	500,00
275	Dépôts et cautionnements versés	500,00	0,00	0,00	500,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		500,00	0,00	0,00	500,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		755 356,56	361 166,00	243 257,70	150 932,86
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	500 000,00	500 000,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	500 000,00	500 000,00		0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	500 000,00	500 000,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		500 000,00	500 000,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 255 356,56	861 166,00	243 257,70	150 932,86
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	64 128,28	64 128,00	0,00	0,28
10222	FCTVA	64 128,28	64 128,00	0,00	0,28
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		64 128,28	64 128,00	0,00	0,28
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		64 128,28	64 128,00	0,00	0,28
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	346 000,00	324 696,35		21 303,65
28031	Frais d'études	1 300,00	1 299,60		0,40
28051	Concessions et droits similaires	209 000,00	183 438,28		25 561,72
281533	Réseaux câblés	12 000,00	10 056,23		1 943,77
28182	Matériel de transport	6 000,00	5 189,03		810,97
28183	Matériel de bureau et informatique	110 700,00	117 321,21		-6 621,21
28184	Mobilier	7 000,00	7 392,00		-392,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		346 000,00	324 696,35		21 303,65
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		346 000,00	324 696,35		21 303,65
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		410 128,28	388 824,35	0,00	21 303,93
Pour information		845 228,28			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 750 E TTC €			28-11-2017
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Achat de logiciel	5	28/11/2017
L	Mobilier	10	28/11/2017
L	Réseaux fibre optique	10	28/11/2017
L	Matériel de transport	5	28/11/2017
L	Frais d'études	5	28/11/2017
L	Immeubles mis en location	15	28/11/2017
L	Matériels de bureau et informatique	4	28/11/2017
L	Autres mobiliers	5	28/11/2017

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		500 000,00	I 500 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		500 000,00	500 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
1068	<i>Excédents de fonctionnement capitalisés</i>	500 000,00	500 000,00
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	500 000,00	243 257,70	0,00	743 257,70

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		410 128,28	388 824,35
Ressources propres externes de l'année (a)		64 128,28	64 128,00
10222	FCTVA	64 128,28	64 128,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		346 000,00	324 696,35
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	1 300,00	1 299,60
28051	Concessions et droits similaires	209 000,00	183 438,28
281533	Réseaux câblés	12 000,00	10 056,23
28182	Matériel de transport	6 000,00	5 189,03
28183	Matériel de bureau et informatique	110 700,00	117 321,21
28184	Mobilier	7 000,00	7 392,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	388 824,35	0,00	845 228,28	0,00	1 234 052,63

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 743 257,70
Ressources propres disponibles	IV 1 234 052,63
Solde	V = IV – II (3) 490 794,93

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
25/02/2020	7 postes pour salle de formation	5 982,43	0,00	4
26/02/2020	Logiciel VTOM A	37 793,38	0,00	5
18/03/2020	DALLES CANONS PEINTURE UNION	2 046,00	0,00	0
18/03/2020	BATTERIES DEVIS 33103-1	474,00	0,00	1
19/03/2020	FAST-ACTES MARCHES PUBLICS(REPORT)	2 400,00	0,00	5
01/04/2020	Licence serveurs SFTP et prestat	3 210,00	0,00	5
10/04/2020	Module E évaluation devis DV0486(REPORT)	7 770,00	0,00	5
04/06/2020	BL connect Données Sociales RH module	10 278,00	0,00	5
10/07/2020	PACK CROSSCALL TREKKERX4 NOIR DUAL SIM	559,20	0,00	1
10/07/2020	carte alimentation climatisation	5 400,00	0,00	4
10/07/2020	imprimante bureau mobile	295,20	0,00	1
30/07/2020	rideau anti intrusion intérieur en salle	2 960,00	0,00	0
04/08/2020	Licence comptabilité commerciale oph	49 480,80	0,00	5
06/08/2020	BIG IP	6 856,88	0,00	4
28/08/2020	Licence PRH3	65 360,40	0,00	5
18/09/2020	batterie pour baie EMC vnx5300SN devis 3	474,00	0,00	1
18/09/2020	intervention communication entre sps sur	1 027,20	0,00	4
30/09/2020	ecran dell monitor	1 200,02	0,00	4
30/09/2020	latitude complexe BNX73908	1 703,83	0,00	4
30/09/2020	dell-latitude 3510 conf BTS	9 517,68	0,00	4
15/10/2020	vitrine de protection horizontale devis	331,20	0,00	1
04/11/2020	licence telios telinos	6 019,90	0,00	5
04/11/2020	passage en compta commerciale parametrage	13 658,40	0,00	5
04/11/2020	AAREON SUIVI PREM	14 511,93	0,00	5
04/11/2020	2 samsung galaxy note 10 lite	1 226,40	0,00	4
04/11/2020	1 iphone xr 64 go noir	709,20	0,00	1
04/11/2020	1 iphone xr 64 go noir	709,20	0,00	1
04/11/2020	1 iphone se 128go noir 2nd générati	565,20	0,00	1
04/11/2020	armoire K7 pour salle PCA devis 36049816	393,20	0,00	1
04/11/2020	Migration VRA SYREC devis DV0482(REPORT)	4 200,00	0,00	5
05/11/2020	boitier de télésurveillance par SMS des	1 776,00	0,00	4
05/11/2020	fourniture et installation version 6 AIR	3 276,00	0,00	5
17/11/2020	modules complements licence compta co	25 278,00	0,00	5
17/11/2020	interface sigma prem	2 044,80	0,00	5
01/12/2020	ACQUISITION DE DEUX VEHICULES	40 668,77	0,00	5
03/12/2020	5 ssd samsung 500go	328,38	0,00	1
04/12/2020	ACQUISITION INTERCONNEXION ENTRE(REPORT)	30 680,40	0,00	10
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		361 166,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé <u>Associations</u> COMITE DES OEUVRES SOCIALES DU SII <u>Entreprises</u> <u>Personnes physiques</u> <u>Autres</u>	26 000,00	
Personnes de droit public <u>Etat</u> <u>Régions</u> <u>Départements</u> <u>Communes</u> <u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC....)</u> <u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	26 000,00	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		14,00	0,00	14,00	7,70	4,00	11,70
Analyste réalisateur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Attaché	A	6,00	0,00	6,00	4,70	0,00	4,70
Attaché Principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chef de Projet	A	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Responsable des Etudes	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur Principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		16,00	0,00	16,00	6,00	5,00	11,00
Adjoint Technique	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur de projet	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Ingenieur Production/SAU	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur	A	7,00	0,00	7,00	3,00	0,00	3,00
Ingénieur principal	A	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Ingénieur support	A	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
responsable service et qualité	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		30,00	0,00	30,00	13,70	9,00	22,70

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				218 059,67		
Analyste réalisateur	A	ADM	466	0,00	3-3-2°	CDI
Chef de Projet	A	ADM	759	0,00	3-3-2°	CDD
Chef de Projet	A	ADM		68 790,28	3-3-2°	CDD
Directeur de projet	A	TECH		72 033,61	3-3-2°	CDD
Ingenieur Production/SAU	A	TECH	655	0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur support	A	TECH	995	0,00	3-3-2°	CDI
Ingénieur support	A	TECH	884	0,00	3-3-2°	CDD
Responsable des Etudes	A	ADM		77 235,78	3-3-2°	CDI
responsable service et qualité	A	TECH	830	0,00	3-3-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				32 663,34		
Attaché	A	ADM		32 663,34	3-a°	CDD
TOTAL GENERAL				250 723,01		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-2-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			
SIPPEREC	23/01/2013	PARTICIPATION DIRECTE	2 400,00
GIP SANTE INFORMATIQUE BRETAGNE	28/03/2017	PARTICIPATION DIRECTE	800,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 255 356,56	861 166,00	243 257,70	150 932,86
RECETTES	1 255 356,56	388 824,35	0,00	866 532,21
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	4 122 965,96	3 564 568,22	0,00	558 397,74
RECETTES	4 122 965,96	4 049 572,62	0,00	73 393,34

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 255 356,56	861 166,00	243 257,70	150 932,86
RECETTES	1 255 356,56	388 824,35	0,00	866 532,21
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	4 122 965,96	3 564 568,22	0,00	558 397,74
RECETTES	4 122 965,96	4 049 572,62	0,00	73 393,34
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	5 378 322,52	4 425 734,22	243 257,70	709 330,60
TOTAL GENERAL DES RECETTES	5 378 322,52	4 438 396,97	0,00	939 925,55

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 255 356,56	861 166,00	243 257,70	150 932,86
RECETTES	1 255 356,56	388 824,35	0,00	866 532,21
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	4 122 965,96	3 564 568,22	0,00	558 397,74
RECETTES	4 122 965,96	4 049 572,62	0,00	73 393,34
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	5 378 322,52	4 425 734,22	243 257,70	709 330,60
TOTAL GENERAL DES RECETTES	5 378 322,52	4 438 396,97	0,00	939 925,55

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 10
 Nombre de membres présents : 7
 Nombre de suffrages exprimés : 7
 VOTES :
 Pour : 6
 Contre : 1
 Abstentions : 0

Date de convocation : 02/02/2021

Présenté par (1) Le Président.
 A SII locaux annexes 17,rue du 19 mars 1962 93000 Bobigny, le 09/02/2021
 Le Président

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session .
 A SII locaux annexes 17, rue du 19 mars 1962 93000 Bobigny, le 09/02/2021
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Micael VAZ	
Nicole DUBOE	
Philippe BRUSCOLINI	
Sami BOUFETTA	
Thierry GODIN	
Yohann ELICE	
Zainaba SAID-ANZUM	

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le comité syndical.